



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE AUNIS SUD

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 MAI 2024**

Délibération n° 2024-05-01

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 FÉVRIER 2024

Résumé : Approbation du procès-verbal de la séance du 22 février 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2024-05-02

AUTORISATION DU PRÉSIDENT À SIGNER UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU VÉHICULE FRIGORIFIQUE DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE AU CENTRE D'ANIMATION ET DE CITOYENNETÉ

Résumé : Autoriser le Président à signer une convention de mise à disposition ponctuelle du véhicule frigorifique au CAC de Surgères dans le cadre de ses animations d'été

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2024-05-03

AUTORISATION DU PRÉSIDENT À SIGNER UNE CONVENTION D'ACCÈS À "Mon compte Partenaire" AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE CHARENTE MARITIME

Résumé : Autoriser le Président à signer la Convention d'accès à "Mon compte Partenaire" renouvelable par tacite reconduction, pour une durée d'un an ainsi que le contrat de service et le bulletin d'adhésion

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2024-05-04

AUTORISATION DU PRÉSIDENT À SIGNER UNE CONVENTION CADRE DE SITE QUALIFIANT AVEC L'ETSUP, ÉCOLE SUPÉRIEURE DE TRAVAIL SOCIAL DE PARIS

Résumé : Autoriser le Président à signer la Convention cadre de site qualifiant pour une durée de 5 ans ainsi que la convention de stage de formation

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2024-05-05

DEMANDE DE SUBVENTION DU SECOURS CATHOLIQUE POUR L'ANNEE 2024

Résumé : Attribution d'une subvention de fonctionnement de 3 000 € à la Délégation Départementale du Secours Catholique de la Charente-Maritime, au titre de l'année 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2024-05-06

AUTORISATION DU PRESIDENT A SIGNER LA CONVENTION RELATIVE A L'ATTRIBUTION DE L'AIDE A LA GESTION POUR LES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE – ANNEE 2024

Résumé : Accepter le versement d'une aide annuelle pour la gestion de l'aire d'accueil KER KETENE relative à l'année 2024 d'un montant total provisionnel de 25 146 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Date d'affichage au CIAS Aunis Sud et de publication sur le site Internet : 23 mai 2024